



Wallonie

Commune de WALHAIN
N/Réf. : URB - 2021/NOT/09

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est : Madame Amandine EYLENBOSCH Rue du Trichon (NSV) 96 à 1457 Walhain.

Le terrain concerné est situé à Rue du Trichon (NSV) 96 à 1457 Walhain, et cadastré 02 C 481 A.

Le projet est de type : **Montage d'une yourte**, et présente les caractéristiques suivantes :

Art. R.IV.40-2 §1er - 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel) durant les jours ouvrables de 8h45 à 11h45, sauf les jeudis, à l'adresse suivante : Champs du Favia 8 (1^{er} étage) à 1457 Walhain. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant dont les coordonnées sont au bas du présent document.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **08/04/2021 au 22/04/2021** au collège communal.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain** Commune de WALHAIN;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : celle de l'agent traitant repris ci-dessous, ou l'adresse générale arrivant sur les 3 agents du service urbanisme : **urbanisme@walhain.be**

Vu la situation actuelle, il est impératif de téléphoner au service avant de venir consulter afin de bien vérifier de la présence d'une personne au service urbanisme

